

## Article

# Divers résultats de l'Enquête sur les enfants autochtones de 2006 : famille et collectivité



26 novembre 2008

# Divers résultats de l'Enquête sur les enfants autochtones de 2006 : famille et collectivité

par Vivian O'Donnell

Le présent article est une adaptation de la publication *Enquête sur les enfants autochtones, 2006 : la famille, la collectivité et la garde des enfants*. N° 89-634-X au catalogue de Statistique Canada, offert gratuitement en ligne à <http://www.statcan.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=89-634-x&lang=fra>.

« Les enfants occupent une place particulière dans les cultures autochtones. Selon la tradition, ils sont un don des esprits[...] [L'enfant] possède en lui des dons qui se manifestent lorsqu'il devient enseignant, mère, chasseur, conseiller, artisan ou visionnaire. Il apporte des forces nouvelles à la famille, au clan et au village. Sa présence joyeuse rajeunit le cœur des anciens. » (Commission royale sur les peuples autochtones, 1996)

La population autochtone s'accroît rapidement, à un rythme qui dépasse celui du reste de la population canadienne. Les enfants autochtones constituent une proportion croissante de tous les enfants du Canada, surtout dans certaines provinces de l'Ouest et dans les territoires. Selon le Recensement de 2006, il y avait environ 7 000 enfants inuits, 35 000 enfants métis et 47 000 enfants des Premières nations vivant hors réserve âgés de moins de six ans à la grandeur du Canada<sup>1</sup>.

Cette brève analyse doit servir de point de départ pour comprendre dans quelles circonstances les enfants autochtones vivent et grandissent.

## Les enfants des Premières nations vivant hors réserve

### La famille

En 2006, lors du recensement, on a dénombré environ 47 000 enfants des Premières nations âgés de

moins de six ans vivant hors réserve au Canada<sup>2</sup>. La majorité (78 %) des enfants habitaient en milieu urbain, dont 46 % vivaient dans des régions métropolitaines de recensement (RMR) et 32 %, dans de plus petits centres urbains<sup>3</sup>. Les 22 % restants vivaient en région rurale. Les deux tiers (67 %) des enfants des Premières nations vivant hors réserve étaient des Indiens inscrits ou visés par un traité. (Pour de plus amples renseignements sur les Indiens inscrits ou visés par un traité, voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »).

Bien que les grandes familles soient de moins en moins courantes au Canada, ce n'est toutefois pas le cas de certaines familles des Premières nations vivant hors réserve. Environ 17 % des jeunes enfants des Premières nations vivaient dans une famille comptant quatre enfants ou plus, contre 8 % des enfants

non autochtones. Parmi les enfants des Premières nations vivant hors réserve, ceux ayant le statut d'Indien inscrit étaient presque deux fois plus susceptibles de vivre dans une grande famille (20 %) que ceux n'ayant pas le statut d'Indien inscrit (12 %).

Selon le Recensement de 2006, 52 % des enfants des Premières nations vivant hors réserve habitaient avec leurs deux parents, 41 % vivaient dans un ménage monoparental, environ 8 %, dans un ménage multigénérationnel (enfants, parents et grands-parents) et 2 % habitaient uniquement avec leurs grands-parents (sans la présence de leurs parents).

Les parents ou tuteurs ont répondu au questionnaire de l'Enquête sur les enfants autochtones (EEA). Pour la plupart des enfants des Premières nations (89 %), cette personne était la mère ou le père biologiques. Pour les 11 % restants, il s'agissait de grands-parents (4 %), de parents nourriciers (3 %), et de parents adoptifs (2 %).

L'Enquête sur les enfants autochtones (EEA) présente un vaste ensemble de données sur les enfants autochtones métis, inuits et des Premières nations (vivant hors réserve) de moins de six ans vivant en milieu urbain, rural et dans les collectivités du Nord de l'ensemble du Canada. L'Enquête a été élaborée par Statistique Canada et des conseillers autochtones de tout le pays et réalisée conjointement avec Ressources humaines et Développement social Canada entre octobre 2006 et mars 2007.

L'EEA a été conçue pour brosser le portrait du développement des jeunes enfants autochtones ainsi que des conditions sociales et de vie dans lesquelles ils apprennent et grandissent. Le présent article analytique s'attarde aux enfants des Premières nations vivant hors réserve, aux enfants métis et aux enfants inuits. Il repose sur les renseignements fournis par les parents ou les tuteurs d'environ 10 500 enfants autochtones âgés de moins de six ans.

L'EEA est une enquête postcensitaire, c'est-à-dire que l'échantillon a été sélectionné à même les enfants vivant dans des ménages privés pour qui les réponses au questionnaire de Recensement 2006 indiquaient au moins qu'ils : 1) avaient des ancêtres autochtones, 2) s'identifiaient comme des Indiens de l'Amérique du Nord, des Métis, ou des Inuits, 3) étaient des Indiens inscrits ou visés par un traité, ou 4) appartenaient à une bande indienne. Dans cet article, on fait appel à la définition de l'identité autochtone. Pour l'EEA, l'identité des enfants a été définie par leurs parents ou tuteurs, soit comme Indiens de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuits. On y emploie l'expression « enfants des Premières nations » pour désigner des enfants vivant hors réserve et qui ont été identifiés comme étant des Indiens de l'Amérique du Nord.

Il était possible de donner plus d'une réponse à la question portant sur l'identité autochtone dans l'EEA (environ 3 % des enfants en avaient plus d'une). Les données reflètent donc les réponses simples et multiples, ce qui fait que, par exemple, dans les tableaux de données, la catégorie Métis englobe à la fois les Métis, mais aussi les Métis qui font partie d'autres groupes autochtones comme les Indiens de l'Amérique du Nord.

On fait parfois appel aux données du Recensement dans cet article. Lorsque c'est le cas, on n'emploie que les réponses uniques à la question sur l'identité autochtone. Moins de 1 % des enfants autochtones âgés de moins de six ans ont été désignés comme appartenant à plus d'un groupe autochtone dans le Recensement de 2006.

Pour obtenir plus de détails sur l'Enquête, consulter *L'Enquête sur les enfants autochtones de 2006 : Guide des concepts et méthodes* (n° 89-634-X 2008006 au catalogue).

## Indiens inscrits

Toutes les personnes qui s'identifient comme membres des Premières nations ne sont pas nécessairement des Indiens inscrits ou visés par un traité. Selon le Recensement de 2006, 67 % des enfants âgés de moins de six ans vivant hors réserve qui étaient identifiés comme étant des enfants des Premières nations étaient également des Indiens inscrits ou visés par un traité (31 425 enfants). Les 33 % restants ne l'étaient pas (15 680).

Les Indiens inscrits, « Indiens de plein droit » ou « Indiens ayant un statut légal » sont des personnes qui ont le droit de faire inscrire leur nom dans le Registre des Indiens, la liste officielle que tient le gouvernement fédéral. Certains critères déterminent qui peut être un Indien inscrit. Seuls les Indiens inscrits sont reconnus comme des Indiens en vertu de la *Loi sur les Indiens*, qui définit un Indien comme suit : « Personne qui, conformément à la présente loi, est inscrite à titre d'Indien ou a droit de l'être ».

Les Indiens inscrits ont certains droits et avantages en vertu de la loi. En général, les Indiens visés par un traité sont les Indiens inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens* et qui peuvent prouver qu'ils sont des descendants d'une bande ayant signé un traité. Les différences entre ces deux groupes sont présentées dans le présent article.

Pour en savoir plus, notamment pour connaître les règles sur la transmission du statut d'Indien inscrit des parents aux enfants, consultez le site Web d'Affaires indiennes et du Nord Canada à : [http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/wf/index\\_F.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/wf/index_F.html).

Dans l'EEA de 2006, les parents ou tuteurs de 90 % des enfants des Premières nations vivant hors réserve ont dit que beaucoup de personnes contribuaient à l'éducation de l'enfant. Les mères étaient les plus susceptibles d'y contribuer (93 % des enfants), suivies des pères (72 %)

et des grands-parents (44 %). Chez plus du quart (28 %) des enfants des Premières nations, des membres de la famille (tels que des frères et sœurs, cousins et cousines, et oncles et tantes) jouaient un rôle dans leur éducation (tableau 1).

Lors de l'EEA on a demandé aux parents ou tuteurs à quelle fréquence l'enfant et différentes personnes dans sa vie « parlent ou jouent ensemble, en concentrant leur attention l'un sur l'autre pendant au moins cinq minutes », ils ont répondu que les enfants étaient plus susceptibles

**Tableau 1 Personnes qui s'occupent d'enfants des Premières Nations âgés de moins de six ans, 2006**

Lien avec l'enfant	Enfants des Premières nations vivant hors réserve		
	Total	Ayant le statut d'Indien inscrit †	N'ayant pas le statut d'Indien inscrit
	<b>pourcentage</b>		
Mère	93	93	94
Père	72	68	78*
Grands-parents	44	45	43
Autres parents (tante, oncle, cousin, cousine, frère, soeur)	28	31	24*
Autre <sup>1</sup>	17	16	18

† Groupe de référence.  
 \* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à  $p < 0,05$ .  
 1. Inclut les éducateurs en garderie, les enseignants, les autres parents non encore mentionnés et les personnes non apparentées.  
 Source : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

semaine, 67 % en recevaient de leur grands-parents; 55 %, de leurs oncles et tantes; et 45 %, de leurs cousins et cousines.

**La vie quotidienne et la collectivité**

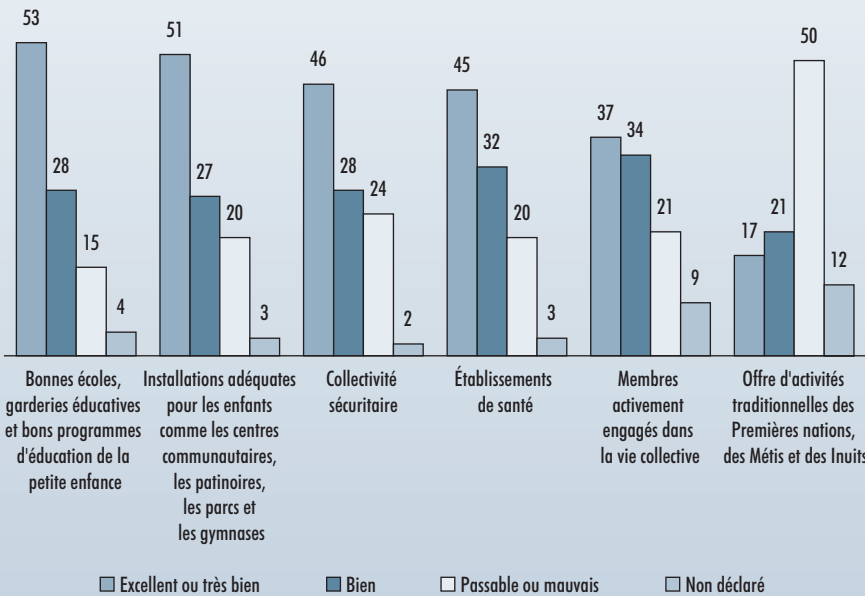
L'EEA a demandé aux parents ou tuteurs de classer leurs sentiments au sujet de cinq aspects de leur vie de famille au quotidien, soit les conditions de logement; le réseau de soutien; l'activité principale ou l'emploi; les temps libres et les finances. La vaste majorité d'entre eux, se sont dits « très satisfaits » ou « satisfaits » de leur réseau de soutien, de leur emploi ou activité principale et de leurs temps libres. Les finances et le logement étaient les aspects qu'ils jugeaient les moins satisfaisants.

Presque la moitié (49 %) des enfants des Premières nations de moins de six ans vivant hors réserve se trouvaient dans des familles à faible revenu (par rapport à 18 % des enfants non autochtones). Chez ces enfants, 38 % avaient des parents ou tuteurs s'étant dits « insatisfaits » ou « très insatisfaits » de leurs finances. La proportion correspondante était de 19 % chez ceux ne vivant pas dans une famille à faible revenu. De même, ils étaient plus du double à se dire insatisfaits de leur situation de logement par rapport à ceux ne vivant pas dans une famille à faible revenu (22 % contre 9 %).

Environ la moitié des enfants des Premières nations vivant hors réserve habitaient dans une collectivité que leurs parents ou tuteurs ont jugé « excellente » ou « très bien » en ce qui a trait aux bonnes écoles, garderies éducatives et aux programmes d'éducation de la petite enfance (53 %), aux installations adéquates pour les enfants comme les centres communautaires, les patinoires, les parcs et les gymnases (51 %), à l'aspect sécuritaire de la collectivité (46 %) et à la présence d'établissements de santé (45 %) (graphique 1).

De nombreux jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve grandissent dans une collectivité où

**Graphique 1 Pourcentage d'enfants des Premières nations de moins de six ans (vivant hors réserve) dont les parents ou les tuteurs ont émis une opinion sur la qualité de leur collectivité**



Source : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

de recevoir l'attention de leur mère (93 %) au moins une fois par jour, puis de leurs frères et sœurs (69 %), de leur père (64 %) et de leurs

grands-parents (27 %). La majorité des enfants des Premières nations recevaient aussi de l'attention de leur famille élargie au moins une fois par

les peuples autochtones constituent une petite minorité parmi diverses cultures. Dans bon nombre de ces collectivités, il est probablement plus difficile de maintenir des liens avec les cultures autochtones traditionnelles que dans celles où les peuples autochtones constituent la majorité de la population. En 2006, 17 % des jeunes enfants des Premières nations vivaient dans une collectivité classée comme étant « excellente » ou « très bien » en tant qu'endroit ayant des activités culturelles des Premières nations, des Métis et des Inuits.

Environ la moitié (46 %) des jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve avaient participé ou assisté à des activités traditionnelles des Premières nations, des Métis ou des Inuits, telles que chants, danses du tambour, violon folklorique, rassemblements et cérémonies. Presque autant d'entre eux (45 %) avaient pris part à des activités de chasse, de pêche, de piégeage ou de camping. Environ 30 % avaient participé à des activités saisonnières traditionnelles, comme ramasser des

œufs d'oies ou des plantes sauvages, par exemple des petits fruits, du foin d'odeur, des racines ou du riz sauvage. Les enfants vivant en milieu rural étaient plus susceptibles d'avoir pris part à ce genre d'activités que ceux vivant en milieu urbain (tableau 2).

En 2006, 45 % des enfants des Premières nations vivant hors réserve avaient une personne qui les aidait à comprendre l'histoire et la culture des Premières nations. Ce pourcentage est plus élevé chez les enfants ayant le statut d'Indien inscrit (54 %) que chez ceux ne l'ayant pas (32 %). Parmi ceux qui avaient une personne pour les aider à comprendre leur histoire ou leur culture, 60 % recevaient cet enseignement de leurs parents, 50 %, de leurs grands-parents et 20 %, d'oncles et de tantes. Environ 14 % des enfants des Premières nations vivant hors réserve qui avaient une personne pour les aider à comprendre leur culture recevaient aussi des leçons de leurs enseignants ou de leurs éducateurs en garderie.

## Les enfants métis

### La famille

En 2006, lors du recensement, on a dénombré environ 35 000 enfants métis âgés de moins de six ans au Canada. La majorité (89 %) d'entre eux vivaient dans les provinces de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Une proportion relativement importante d'enfants métis grandissaient en région rurale : 27 % des jeunes enfants métis vivaient en région rurale contre 18 % des enfants non autochtones. Un autre 41 % d'entre eux vivaient dans des régions métropolitaines de recensement et les 32 % restants, dans de plus petits centres urbains.

Environ un tiers (32 %) des jeunes enfants métis vivaient dans une famille comptant trois enfants ou plus, comparativement à 25 % des enfants non autochtones. Dans les familles de quatre enfants ou plus la différence entre les groupes était moindre, le pourcentage de jeunes enfants métis étant de 11 % et celui des enfants non autochtones de 8 %. Dans les familles de trois enfants ou plus, une plus grande proportion d'enfants métis vivaient en région rurale (39 %) qu'en région urbaine (30 %).

Selon le Recensement de 2006, 67 % des enfants métis vivaient avec leurs deux parents, 30 % habitaient dans un ménage monoparental, 7 % vivaient dans un ménage multigénérationnel (enfants, parents et grands-parents) et environ 1 % des enfants métis habitaient avec leurs grands-parents seulement. Les enfants vivant en milieu urbain habitaient plus fréquemment dans un ménage monoparental que ceux vivant en milieu rural (33 % contre 22 %).

En 2006, les parents ou tuteurs de la vaste majorité des enfants métis (91 %) ont dit que beaucoup de personnes s'occupaient de l'enfant. Les mères étaient plus souvent indiquées comme étant les personnes qui s'occupaient de l'enfant (94 %),

TSC

**Tableau 2 Pourcentage des enfants des Premières nations de moins de six ans, vivant hors réserve, qui ont pris part à des activités traditionnelles sélectionnées, 2006**

Type d'activités traditionnelles	Enfants des Premières nations vivant hors réserve ayant...		
	Total	Région urbaine †	Région rurale
		<b>pourcentage</b>	
... participé ou assisté à des activités traditionnelles des Premières nations, des Métis ou des Inuits, telles que des chants, des danses du tambour, du violon folklorique, des rassemblements et des cérémonies	46	46	47
... pris part à des activités de chasse, de pêche, de piégeage ou de camping	45	41	58*
... participé à des activités saisonnières, par exemple, ramasser des œufs d'oies ou des plantes sauvages, des petits fruits, du foin d'odeur, des racines ou du riz sauvage	30	26	40*

† Groupe de référence.

\* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à  $p < 0,05$ .

Source : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

suivies des pères (78 %) et des grands-parents (41 %). Environ le cinquième (21 %) des enfants métis avaient des personnes apparentées (comme des frères et sœurs, des cousins et cousines, des oncles et tantes) qui jouaient un rôle dans leur éducation (tableau 3).

Quand on a demandé à quelle fréquence l'enfant et diverses personnes dans sa vie parlent ou jouent ensemble, en concentrant leur attention l'un sur l'autre pendant au moins cinq minutes, les parents ou tuteurs ont rapporté que les enfants métis étaient plus susceptibles de recevoir au moins une fois par jour de l'attention de leur mère (94 %), suivie de leur père (71 %), de leurs frères et sœurs (70 %) et de leurs grands-parents (24 %). Au moins une fois semaine, 69 % des enfants métis recevaient de l'attention de leurs grands-parents; 51 % en recevaient de leurs oncles et tantes; et 40 %, de leurs cousins et cousines.

### La vie quotidienne et la collectivité

Les parents ou tuteurs devaient indiquer ce qu'ils pensaient de cinq aspects de leur vie familiale quotidienne, spécifiquement le logement; le réseau de soutien; l'emploi ou l'activité principale; les temps libres; et les finances. La plupart des enfants métis (93 %) avaient des parents ou tuteurs déclarant des niveaux relativement élevés de satisfaction à l'égard du soutien social informel offert par leur famille, leurs amis et d'autres personnes. Le plus souvent, leur niveau de satisfaction était le plus bas par rapport à leurs finances.

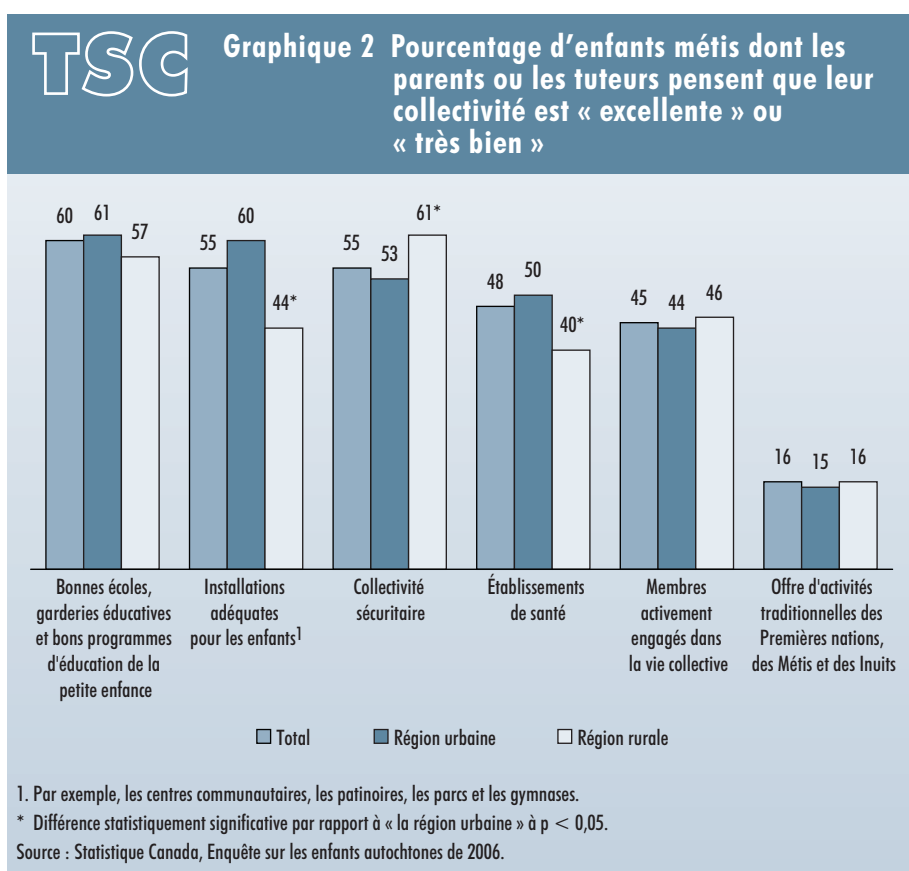
Presque un tiers (31 %) d'enfants métis de moins de six ans habitaient dans les familles à faible revenu, par rapport à 18 % des enfants non autochtones. Le pourcentage d'enfants métis vivant dans une famille à faible revenu était plus élevé en milieu urbain (36 %) qu'en milieu rural (20 %).

Parmi ces enfants métis dans les familles à faible revenu, environ

**TSC** **Tableau 3** Personnes qui s'occupent d'enfants métis âgés de moins de six ans, 2006

Lien avec l'enfant	Enfants métis pourcentage
Mère	94
Père	78
Grands-parents	41
Autres parents (tante, oncle, cousin, cousine, frère, sœur)	21
Autre <sup>1</sup>	17

1. Inclut les éducateurs en garderie, les enseignants, les autres parents non encore mentionnés et les personnes non apparentées.  
Source : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.



36 % avaient des parents ou tuteurs s'étant dits « insatisfaits » ou « très insatisfaits » de leurs finances. La proportion correspondante était de 15 % chez ceux qui ne vivaient pas dans une famille à faible revenu. Ceux vivant dans une famille à faible revenu étaient trois fois plus susceptibles d'être « insatisfaits » ou « très insatisfaits » de leur situation

de logement, soit 19 % contre 6 % chez ceux ne vivant pas dans une famille à faible revenu.

Les recherches donnent à penser que le bien-être des enfants peut être lié à la « qualité » de la collectivité<sup>4</sup>. La majorité des enfants métis vivaient dans une collectivité classée par leurs parents ou tuteurs comme étant « excellente » ou « très

bien » en ce qui a trait aux bonnes écoles, garderies éducatives et aux programmes d'éducation de la petite enfance (60 %), aux installations adéquates pour les enfants (55 %), à l'aspect sécuritaire de la collectivité (55 %). À titre de comparaison, 16 % des jeunes enfants métis vivaient dans une collectivité classée comme étant « excellente » ou « très bien » en tant que lieu offrant des activités culturelles autochtones (graphique 2).

En 2006, 28 % des jeunes enfants métis de moins de six ans avaient participé ou assisté à des activités traditionnelles des Premières nations, des Métis ou des Inuits, telles que chants, danses du tambour, violon folklorique, rassemblements et cérémonies. Plus de la moitié des enfants (53 %) avaient pris part à des activités de chasse, de pêche, de piégeage ou de camping. Environ 30 % des enfants métis avaient également participé aux activités saisonnières traditionnelles, comme ramasser des œufs d'oies ou des plantes sauvages, par exemple, des petits fruits, du foin d'odeur, des

racines ou du riz sauvage. Les enfants vivant en région rurale étaient plus susceptibles d'avoir pris part à ces activités que ceux habitant en région urbaine (tableau 4).

En 2006, 31 % des enfants métis avaient une personne qui les aidait à comprendre l'histoire et la culture autochtones. Parmi ces enfants, la majorité d'entre eux recevaient des enseignements de membres de leur proche famille — de leurs parents (56 %) et grands-parents (46 %), ainsi que d'oncles et tantes (13 %). Environ 14 % d'entre eux apprenaient des leçons de leurs enseignants ou de leurs éducateurs en garderie.

## Les enfants inuits

### La famille

Dans le Recensement de 2006, on a dénombré environ 7 000 enfants inuits âgés de moins de six ans au Canada. La majorité d'entre eux (84 %) vivaient dans l'une des quatre régions qui composent l'Inuit Nunaat (« patrie inuite » en langue inuite). Les 16 % restants vivaient hors de l'Inuit Nunaat, soit 13 %, en région urbaine et 3 %, en région rurale.

La taille de plusieurs familles inuites demeure plus grande que celle des autres familles du pays. Par exemple, en 2006, 28 % des jeunes enfants inuits vivaient dans une famille composée de quatre enfants ou plus. Cette proportion était de 31 % dans l'Inuit Nunaat, où vit la majorité des enfants inuits. À titre de comparaison, 8 % des enfants non autochtones du même groupe d'âge à la grandeur du Canada étaient dans cette situation.

En 2006, la majorité des enfants inuits (70 %) vivaient avec leurs deux parents, 28 %, avec un parent seul, 16 %, dans des ménages multigénérationnels (enfants, parents et grands-parents) et 1 %, avec leurs grands-parents seulement.

Lors de l'EEA, le parent ou le tuteur répondait aux questions. Pour la majorité des enfants inuits, cette personne était la mère ou le père biologiques (79 %). Pour les autres, il s'agissait essentiellement de leurs grands-parents (4 %) et de leurs parents adoptifs (12 %).

La proportion de mères et de pères adoptifs qui ont répondu à l'enquête en tant que parents ou tuteurs d'enfants inuits était bien plus élevée que celle chez les enfants métis et les enfants des Premières nations vivant hors réserve. Traditionnellement, l'adoption est une pratique courante dans la société inuite et elle continue d'être largement répandue.

Même si les membres de la famille immédiate sont principalement responsables de l'éducation des enfants inuits, dans bien des cas, cette responsabilité est partagée par de nombreux membres de la collectivité<sup>5</sup>.

En 2006, la vaste majorité de parents ou tuteurs des enfants inuits (91 %) ont dit que beaucoup de personnes contribuaient à élever l'enfant. Les mères étaient celles qui s'occupaient le plus de l'enfant (92 %), suivies des pères (77 %). Les grands-parents (46 %) et d'autres personnes apparentées (47 %) ont également été indiqués comme des personnes qui jouaient un rôle dans l'éducation de l'enfant (tableau 5).

TSC

Tableau 4 Pourcentage des enfants métis de moins de six ans qui ont pris part à des activités traditionnelles sélectionnées, 2006

Type d'activités traditionnelles	Enfants métis ayant...		
	Total	Région urbaine †	Région rurale
	<b>pourcentage</b>		
... participé ou assisté à des activités traditionnelles des Premières nations, des Métis ou des Inuits, telles que des chants, des danses du tambour, du violon folklorique, des rassemblements et des cérémonies	28	27	30
... pris part à des activités de chasse, de pêche, de piégeage ou de camping	53	50	63*
... participé à des activités saisonnières, par exemple, ramasser des œufs d'oies ou des plantes sauvages, des petits fruits, du foin d'odeur, des racines ou du riz sauvage	30	26	40*

† Groupe de référence.

\* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à  $p < 0,05$ .

Source : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

Quand on demandait aux parents ou tuteurs à quelle fréquence l'enfant et différentes personnes dans sa vie « parlent ou jouent ensemble, en concentrant leur attention l'un sur l'autre pendant au moins cinq minutes », ils ont rapporté que les mères étaient les plus susceptibles d'accorder de l'attention à l'enfant au

moins une fois par jour (92 %), suivies des pères (73 %), des frères et sœurs (73 %) et des grands-parents (43 %). Au moins une fois par semaine, 71 % des enfants recevaient de l'attention de leurs grands-parents; 72 %, de leurs oncles et tantes; et 69 %, de leurs cousins et cousines.

## La vie quotidienne et la collectivité

Dans l'EEA, les parents ou tuteurs devaient indiquer ce qu'ils pensaient de cinq aspects de leur logement et de leur vie quotidienne. De ces cinq catégories — logement, réseau de soutien, emploi ou activité principale, temps libres et finances — ils ont dit être les moins satisfaits du logement et des finances. Les niveaux de satisfaction au sujet des finances et du logement étaient semblables dans les quatre régions inuites.

L'insatisfaction à l'égard du logement est probablement le reflet des conditions de logement relativement mauvaises de certains Inuits. Selon le Recensement de 2006, 29 % des enfants inuits âgés de moins de six ans vivaient dans un logement qui avait besoin de réparations majeures, contre 8 % des enfants non autochtones. Également, 43 % des enfants inuits vivaient dans un logement surpeuplé, comparativement à 7 % des enfants non autochtones.

Les parents ou tuteurs d'enfants inuits devaient juger leur collectivité selon six caractéristiques. Les enfants vivant dans l'Inuit Nunaat avaient des parents ou tuteurs qui étaient moins susceptibles que ceux des enfants vivant hors de l'Inuit Nunaat de dire que leur collectivité était « excellente » ou « très bien » pour cinq de ces caractéristiques. Par exemple, alors que les parents et tuteurs de 27 % des enfants inuits vivant dans l'Inuit Nunaat ont dit que leur collectivité était « excellente » ou « très bien » parce qu'il y avait des installations adéquates pour les enfants (par exemple, un centre communautaire, des patinoires, des gymnases, des parcs), 59 % de ceux vivant hors de l'Inuit Nunaat avaient des parents ou tuteurs qui pensaient de même (graphique 3).

En 2006, environ 63 % des enfants inuits âgés de moins de six ans et vivant dans l'Inuit Nunaat avaient pris part ou assisté à des activités inuites traditionnelles, telles que chants, danses du tambour, violon

TSC

Tableau 5 Personnes qui s'occupent d'enfants inuits âgés de moins de six ans, 2006

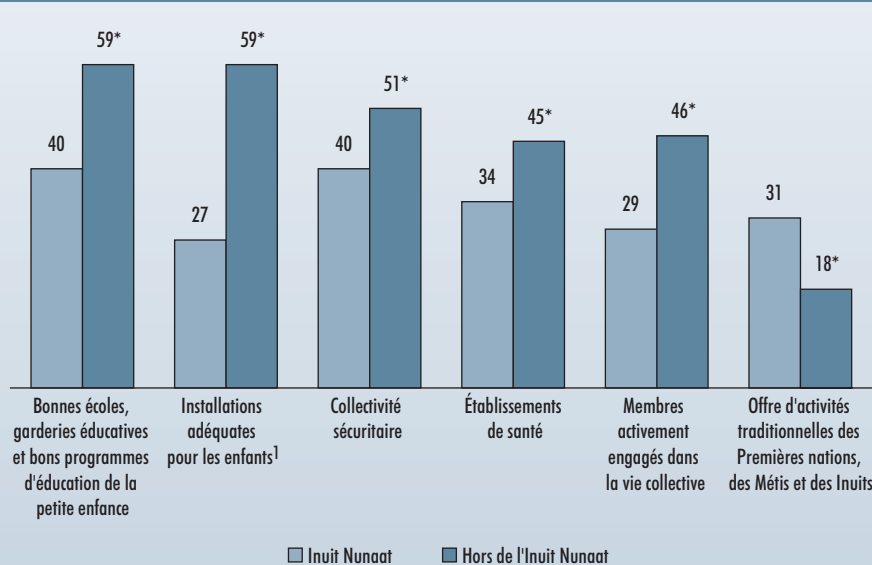
Lien avec l'enfant	Enfants inuits pourcentage
Mère	92
Père	77
Grands-parents	46
Autres parents (tante, oncle, cousin, cousine, frère, sœur)	47
Autre <sup>1</sup>	19

1. Inclut les éducateurs en garderie, les enseignants, les autres parents non encore mentionnés et les personnes non apparentées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

TSC

Graphique 3 Pourcentage des enfants inuits de moins de six ans dont les parents ou les tuteurs ont dit que leur collectivité était « excellente » ou « très bien »



1. Par exemple, les centres communautaires, les patinoires, les parcs et les gymnases.

\* Différence statistiquement significative par rapport à « l'Inuit Nunaat » à  $p < 0,05$ .

Source : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.



folklorique, rassemblements et cérémonies, et 58 % avaient pris part à des activités de chasse, de pêche, de piégeage ou de camping. Les enfants inuits vivant dans l’Inuit Nunaat étaient plus susceptibles de prendre part à ces activités que ceux vivant hors de l’Inuit Nunaat.

En 2006, 60 % des enfants inuits vivant dans l’Inuit Nunaat et 33 % de ceux vivant hors de l’Inuit Nunaat avaient participé à des activités saisonnières traditionnelles, comme ramasser des œufs d’oies ou des petits fruits (tableau 6).

Dans toutes les régions de l’Inuit Nunaat, à peu près 6 enfants inuits sur 10 avaient pris part à des activités traditionnelles, telles que chants, danses du tambour ou rassemblements, et ont pris part à des activités de chasse, de pêche, de piégeage ou de camping. La participation à des activités saisonnières, comme ramasser des œufs ou des petits fruits, était plus courante chez les enfants inuits du Nunatsiavut (74 %) et du Nunavik (66 %) que dans le Nunavut (57 %) et la région inuvialuite (55 %).

En 2006, environ les deux tiers des enfants inuits avaient une personne qui les aidait à comprendre la culture et l’histoire inuites (65 %). Parmi ceux qui avaient une personne pour les aider à comprendre l’histoire et la culture inuites, la plupart recevaient des enseignements de leurs parents (76 %) et de leurs grands-parents (60 %).

### Sommaire

Comparativement aux enfants non autochtones, les jeunes enfants autochtones étaient plus susceptibles de grandir dans de grandes familles. De nombreuses personnes, y compris les membres de la collectivité et de la famille élargie, voient à l’éducation des jeunes enfants autochtones. Plus des deux tiers des enfants des Premières nations vivant hors réserve, des enfants métis et des enfants inuits de moins de six ans recevaient l’attention de leurs grands-parents au moins une fois par semaine. De plus, entre un quart et un tiers d’entre eux recevaient l’attention d’aînés au moins une fois par semaine.

Généralement, les parents ou tuteurs ont déclaré des taux relativement élevés de satisfaction à l’égard de leur réseau de soutien de la famille, de leurs amis et d’autres personnes. Les parents ou tuteurs d’au moins 9 enfants métis, inuits et des Premières nations sur 10 se sont dits « très satisfaits » ou « satisfaits » du soutien social offert par des membres de la famille, des amis et d’autres personnes.

Toutefois, beaucoup de parents ou tuteurs des enfants autochtones se sont dits insatisfaits de leur situation financière. Les parents ou tuteurs de 29 % des enfants inuits et de 28 % des enfants des Premières nations vivant hors réserve se sont dits « insatisfaits » ou « très insatisfaits » de leurs finances. Chez les enfants métis, la proportion était de 21 %.

Bien que les parents ou tuteurs des enfants métis et des Premières nations vivant hors réserve soient en général satisfaits de nombreux aspects de leur collectivité comme endroit pour élever des enfants, ils étaient moins satisfaits de l’accès aux activités et aux services faisant la promotion des valeurs et coutumes traditionnelles et culturelles. En 2006, les parents ou tuteurs de 17 % d’enfants des Premières nations et de 16 % d’enfants métis ont classé leur collectivité comme un endroit « excellent » ou « très bien » en ce qui a trait à l’offre d’activités culturelles autochtones.

Les enfants inuits semblent avoir davantage accès aux activités culturelles que leurs homologues métis et des Premières nations. Environ un tiers (31 %) de ceux vivant en Inuit Nunaat avaient des parents ou tuteurs disant que leur collectivité était « excellente » ou « très bien » en tant qu’endroit offrant des activités culturelles.

L’EEA est une source de données riches offrant beaucoup de possibilités de réaliser d’autres recherches sur ces questions. Par exemple, on pourrait examiner plus à fond des indicateurs de la vigueur et de la résilience culturelles et communautaires.



**Tableau 6 Pourcentage des enfants inuits de moins de six ans qui ont pris part à des activités traditionnelles sélectionnées, 2006**

Type d’activités traditionnelles	Enfants inuits ayant...	
	Inuit Nunaat †	Hors de l’Inuit Nunaat
	pourcentage	
... participé ou assisté à des activités traditionnelles des Premières nations, des Métis ou des Inuits, telles que des chants, des danses du tambour, du violon folklorique, des rassemblements et des cérémonies	63	36*
... pris part à des activités de chasse, de pêche, de piégeage ou de camping	58	45*
... participé à des activités saisonnières, par exemple, ramasser des oeufs d’oies ou des plantes sauvages, des petits fruits, du foin d’odeur, des racines ou du riz sauvage	60	33*

† Groupe de référence.

\* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à p < 0,05.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

D'autres recherches faisant appel aux données de l'EEA pourraient aider à comprendre comment la culture est transmise d'une génération à l'autre à ces jeunes enfants des Premières nations et comment l'exposition aux valeurs et pratiques traditionnelles et culturelles influe sur leurs résultats au chapitre du développement et du comportement.



**Vivian O'Donnell** est analyste à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

- 
1. Au total, dans le Recensement de 2006, on a dénombré environ 131 000 enfants autochtones âgés de moins de six ans, dont environ 40 000 vivant dans une réserve et 91 000 vivant hors réserve. (Une réserve est une terre réservée et désignée pour être utilisée et occupée par une bande ou un groupe indien — en tant que telles, les expressions « dans une réserve » et « hors réserve » ne s'appliquent pas aux Métis ni aux Inuits.) On s'est servi des chiffres du recensement pour indiquer le nombre d'enfants inuits, métis et des Premières nations vivant hors réserve plutôt que des chiffres provenant de l'EEA afin qu'ils concordent avec les données du recensement déjà publiées. Veuillez consulter *L'Enquête sur les enfants autochtones de 2006 : Guide des concepts et méthodes* (n° 89-634-X au catalogue).
  2. Tous les enfants des Premières nations vivant dans les territoires ont été inclus.
  3. Les régions urbaines ont une population d'au moins 1000 habitants et non moins de 400 habitants au kilomètre carré. Elles comprennent à la fois les régions métropolitaines de recensement et les régions urbaines qui n'en sont pas.
  4. Curtis, Lori J. et al. (2004). Child well-being and neighbourhood quality: evidence from the Canadian National Longitudinal Survey of Children and Youth. *Social Science and Medicine*, 58:1917-1927.
  5. Nunavut Arctic College. « Interviewing Inuit Elders: Childrearing Practices » <http://www.nac.nu.ca/OnlineBookSite/vol3/introduction.html>.